

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 17 janvier 2022

**Présents :** MM. VIMONT, INACIO, NOYELLE, BOKOBZA

**Absents :** MM. PEDRO GOMES, HOUANT, BIDARD

**Assiste :** MM. MOURAUX (Membre CD), BARDET (CTDAP), OGEREAU (Salarié)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## PLATEAUX U6-U9

Pour consulter les plateaux U6-U7 : [Cliquez ici](#)

Pour consulter les plateaux U8-U9 : [Cliquez ici](#)

Nous vous rappelons que plusieurs questionnaires vous ont été transmis pour faire le bilan sur les plateaux.

Pour accéder au question plateaux U8-U9 classiques : [Cliquez ici](#)

## PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Nous vous rappelons que plusieurs questionnaires vous ont été transmis pour faire le bilan sur les plateaux.

Pour accéder au question plateaux U8-U9 Espoirs: [Cliquez ici](#)

### VERNEUIL US

Le club nous a averti qu'il ne pourrait participer au plateau Espoirs U8-U9 à TRAPPES en raison de cas de COVID.

La Commission, après réception du justificatif fourni, décide plateau à jouer le 22/01 ou le 05/02 selon les disponibilités du club de TRAPPES. Merci de nous tenir informé. La Commission reste dans l'attente de la réponse de TRAPPES ES.

## CRITERIUMS U10-U13

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

## CRITERIUM DPTAL U10-U11

### CHANTELOUP US

Demande du club pour ajouter 2 équipes par année d'âge.

La Commission ne peut accéder à votre demande pour le moment, faute de place disponible. Néanmoins, elle le pourra à l'issue de cette phase, c'est-à-dire après les vacances de février.

### 1 équipe poule B du 08/01/22

#### 56139 : ANDRESY FC 1 / AUTEUILLOIS AS 1

Le club d'AUTEUILLOIS nous rappelle qu'il n'a pu participer à cette rencontre en raison de cas de COVID.

La Commission comprend votre problématique, néanmoins, elle applique la même procédure pour tous les clubs et vous demande de lui fournir pour le lundi 24 janvier, un seul justificatif pour pouvoir entériner le report de la rencontre, sinon, l'équipe sera désignée forfait.

## CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

La Commission a reporté les rencontres suivantes en raison de cas de COVID. Les club ont fourni les justificatifs demandés.

☐ 58056 : VERNEUIL 11 /OFCM LES MUREAUX 12 : A jouer le 26/01/22 à 18h00.

☐ 58244 : MONTFORT USY 1 / POISSY AS 1 : A jouer le 26/01/22 à 18h00.

U12 poule B du 15/01/22

#### 57991 : ELANCOURT O.S.C. - 11 MONTFORT / U.S.Y. 11

Faute d'accord entre les clubs, la Commission décide, rencontre à jouer le 26/01/22 à 18h00.

U13 poule A du 19/01/22

#### 58177 : MARLY LE ROI US 1 / PLAISIROIS FO 1

Demande du club de MARLY LE ROI US pour jouer cette rencontre le lundi 24 janvier à 19h00.

Compte tenu qu'il s'agit d'un jour en semaine, la Commission demande son accord à PLAISIROIS FO.

### Infractions éducateurs

Samedi 8 janvier

MONTIGNY LE BX AS 1 : 1ère infraction

CONFLANS FC 1 : 1ère infraction

Samedi 15 janvier

VERNEUIL ENTENTE : absence excusée

RAMBOUILLET FC 11 : 1ère infraction

ACHERES CS 1 : 2ème infraction : **Attention, au-delà de deux absences non excusées la Commission est susceptible de vous sortir du dispositif dès la fin de la phase ou pour la saison prochaine.**

### VERNEUIL ENTENTE

Suite à la demande du club, la Commission a reçu M. PELLETIER Didier, Président du club pour expliquer les problématiques d'encadrement rencontrées sur l'équipe U12 Espoirs.

Considérant que M. PELLETIER dit que les éducateurs que le club avait désignés successivement depuis le début de la saison sur l'équipe U12 ont dû arrêter d'officier pour diverses raisons (professionnelles et personnelles), qu'il a essayé à chaque fois de pallier ces absences, mais qu'il est difficile en cours de saison de trouver des solutions,

Considérant qu'après discussions, le club est en mesure de désigner un éducateur, disposant du Module U13 du CFF2 sur l'équipe U12 Espoirs, mais que ce dernier ne pouvant assurer sa présence

tous les samedis pour raisons professionnelles, le club s'engage à former une 2ème personne sur le prochain CFF2 Module U13 prévu les 24 et 25/02/2022 pour pouvoir pallier ces potentielles absences ponctuelles, De plus l'éducateur U13, qui bénéficiait d'une dérogation pour certifier son CFF2 en cours de saison n'a pas pu le faire, notamment suite à ces problèmes de santé et à l'annulation de la dernière session prévue en janvier, néanmoins, le club s'est engagé à ce que ce dernier s'inscrive sur la prochaine session de certification programmée le 26/02/2022,

Par conséquent,

Considérant qu'il s'est engagé à ce que les personnes soient formées ou certifiées (sous réserve de la validation bien entendu) dès les prochaines sessions,

Considérant que le club n'est pas en situation d'infractions irrévocables avec un trop grand nombre d'éducateurs absents sur la saison (2 absences avérées + 1 excusée),

La Commission n'a pas lieu de sanctionner le club.

Elle entend simplement suivre les engagements du club pour s'assurer que ceux-ci soient respectés.

Enfin, elle tient à saluer la démarche d'anticipation et de transparence du club, qui en demandant cet entretien a montré sa volonté de poursuivre sa démarche de structuration (élément essentiel des dispositifs Espoirs pour la Commission FA).

## CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

### U10 n°312 du 15/01/22 : CONFLANS PLM (POISSY AS, VILLE- PREUX FC, VERNEUIL ENT)

Ce plateau n'ayant pu se jouer en raisons de cas de COVID à VERNEUIL (justificatifs fournis), la Commission le reporte au samedi 19 février à CONFLANS PLM.

### U11 n°307 du 15/01/22 : FONTENAY FLEURY (CLAYES S/BOIS, GALLY MAULDRE, CHANTELOUP)

Ce plateau n'ayant pu se jouer pour plusieurs raisons, la Commission le reporte au samedi 19 février à FONTENAY LE FLEURY FC

### U11 n°313 du 15/01/22 : HOUDANAISE REGION FC (VERSAILLES 78 FC, CROISSY U, VOISINS FC)

Ce plateau n'ayant pu se jouer pour terrain impraticable, la Commission le reporte au samedi 19 février à HOUDAN. Néanmoins, si jamais à cette époque les conditions ne sont pas favorables, elle demande au club d'anticiper comme elle l'avait fait pour samedi dernier, afin que le plateau puisse être joué ailleurs (ce qui sera sûrement plus facile, car il n'y aura pas de concurrence de plateaux U10-U11 en même temps)

## FORFAIT NON AVISE U12-U13 DEPARTEMENTAL

1er forfait : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)

56555 : COIGNIERES FC 1  
56920 : MANTOIS 78 FC 3  
56843 : MANTOIS 78 FC 13

2ème forfait : 21,50€  
(Annexe 2 RS DYF)

56632 : COIGNIERES FC 2

## FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES U8-U9 CLASSIQUES

### Erratum YF 1695

870 102 : CELLOIS CS 2

### U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 08/01/22  
1er rappel

### Fiche plateau

2 301 : CARRIERES S/S US

### Fiche équipe

2 301 : CARRIERES S/S US, CHATOU AS

## FEUILLES MATCHES MANQUANTES U12-U13 DEPARTEMENTAL

Rencontres du 08/01/22  
1<sup>er</sup> rappel

### SANS DISTINCTION D'AGE

56075 VINSKY FC 1 MAGNANVILLE LIONS 3  
56404 VILLENES ORGEVAL 2 CHAMBOURCY ASM 1  
56481 VILLENES ORGEVAL 3 CHAMBOURCY ASM 2

### PAR ANNEE D'AGE

56916 ACHERES C.S. 2 CROISSY U.S. 1

## FEUILLES JONGLERIES MANQUANTES

### U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 18/12/21  
2ème rappel avant amende

### U12

57978 : PSG FC 12 / VILLENES ORGEVAL FC 11  
57981 : GUYANCOURT ES 12 / LIMAY ALJ 11  
58043 : MANTOIS 78 FC 12 / POISSY AS 12  
58111 : HOUILLES AC 12 / VERNEUIL ENT. 11  
58112 : CHANTELOUP US 11 / CHATOU AS 11  
58113 : ACHERES CS 11 / TRAPPES ES 12

### U13

58176 : ELANCOURT OSG FC 2 / VILLENES ORGEVAL FC 1  
58179 : GUYANCOURT ES 1 / LIMAY ALJ 1  
58243 : HOUILLES AC 1 / VERNEUIL ENT. 1  
58245 : ACHERES CS 1 / TRAPPES ES 1  
58310 : CHANTELOUP US 1 / CHATOU AS 1

### Rencontres du 08/01/22

1er rappel

### U12

57967 : GALLY MAULDRE 11 / VILLENES ORGEVAL FC 11  
58032 : VOISINS FC 11 / CONFLANS FC 12  
58033 : RAMBOUILLET FC 11 / ELANCOURT OSC 11  
58035 : CARRIERES GRE AS 11 / VERSAILLES 78 FC 12  
58097 : CHATOU AS 11 / BOUAFLE FLINS ES 11  
58098 : HOUILLES AC 12 / ACHERES CS 11  
58099 : CARRIERES S/S US 11 / MAUREPAS AS 11  
58100 : MUREAUX OFC 12 / FONTENAY FLEURY FC 11  
58102 : VERNEUIL ENT. 11 / CHANTELOUP US 11

### U13

58165 : GALLY MAULDRE 1 / VILLENES ORGEVAL FC 1  
58230 : HOUILLES AC 1 / ACHERES CS 1  
58231 : CARRIERES S/S US 1 / ELANCOURT OSC 1  
58296 : VOISINS FC 1 / CONFLANS FC 1  
58297 : RAMBOUILLET FC 1 / BOUAFLE FLINS ES 1  
58299 : CARRIERES GRE AS 1 / VERSAILLES 78 FC 2

## FEUILLES MATCHES INFORMATISÉES

La Commission demande aux 2 clubs les raisons de la non utilisation de la FMI.

Attention, à compter du 8 janvier 2022, la Commission est susceptible de sanctionner d'amende les clubs qui ne feraient pas en sorte de mettre en place la FMI.

### U12-U13 ESPOIR

Rencontres du 15/01/2022  
1<sup>er</sup> rappel

58121 MAUREPAS AS 1 - PARIS ST GERMAIN FC 2

### U12-U13 DPTAL

Rencontres du 15/01/2022  
1<sup>er</sup> rappel

57991 ELANCOURT O.S.C. - 11 MONTFORT / U.S.Y. 11  
56097 PARIS SAINT-GERMAIN 3 - VAUXOISE ES 2  
56099 LOUVECIENNES A.S. 1 - ANDRESY F.C. 1  
56100 CONFLANS F.C. 2 - CARRIERES S/SEINE US 2  
58965 GUYANCOURT ES 2 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 3  
58967 CELLOIS CS 3 - JOUY EN JOSAS U.S. 1  
56407 PECQ US LE 1 - VILLENES ORGEVAL 2  
56560 VOISINS F.C. 2 - PERRAY FOOT. ES 1  
56637 VOISINS F.C. 4 - PERRAY FOOT. ES 2  
56923 CROISSY U.S. 1 - CONFLANS PATRONAGE 1  
56846 CROISSY U.S. 11 - CONFLANS PATRONAGE 11

### U12-U13 DPTAL

### Rencontres du 15/01/2022

Sanction après rappel

### 24159716 ACHERES C.S. 2 / CROISSY U.S. 1"

Avertissement + amende 30€ ACHERES C.S.

### 24159186 VILLENES ORGEVAL 2 / CHAMBOURCY ASM 1"

Avertissement + amende 30€ VILLENES ORGEVAL F.C.

### 24159263 VILLENES ORGEVAL 3 / CHAMBOURCY ASM 2"

Avertissement + amende 30€ VILLENES ORGEVAL F.C.

### 24158816 VINSKY FC 1 / MAGNANVILLE LIONS 3"

Avertissement + amende 30€ VINSKY FOOTBALL CLUB.